

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES, RESPONSABLES LÉGAUX



Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Monsieur le Président de la République a annoncé un **retour obligatoire** des élèves à l'école et au collège **à compter du lundi 22 juin 2020**.

La reprise progressive des cours depuis le 18 mai nous a obligés à une mise en place d'un protocole sanitaire qui a été entièrement respecté par le personnel et l'ensemble des élèves accueilli. Le contexte sanitaire actuellement favorable permet un allègement à ce niveau et donc à tous les élèves de revenir au collège.

Pourquoi est-il important de revenir au collège sur ces deux dernières semaines ?

Beaucoup d'élèves ne sont pas revenus au collège depuis le 6 mars : à la rentrée scolaire du mois d'août, cela correspondra à presque 6 mois d'absence ! Pour que votre enfant se prépare à son passage dans le niveau supérieur de façon sereine et effectue cette nouvelle rentrée 2020 sans stress, il est important qu'il puisse renouer avec son environnement scolaire pour :

- faire un point avec ses professeurs sur son avancement dans ses apprentissages,
- revoir ses camarades,
- visualiser une reprise de la vie dans le collège !

Les grandes lignes du nouveau protocole :

- les nouvelles consignes de distanciation d'1 mètre en chaque élèves en classe seront respectées par une disposition spécifique des tables et chaises dans chaque salle.
- un nettoyage et une ventilation quotidiens des salles et toilettes seront effectuées par le personnel.
- désinfection systématique des objets communs éventuellement utilisés
- les gestes barrière restent obligatoires (distanciation à respecter, lavage régulier des mains, masque à porter si la distanciation n'est pas effective)

Le rôle des parents

En tant que parent d'élève, vous jouez un rôle important dans ce respect des gestes barrière : explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc... L'élève devra être équipé d'un masque chaque jour : l'établissement pourra lui en fournir un en cas d'oubli (dans la limite des stocks disponibles).

Les modalités de reprise des cours :

Les cours reprendront dès le lundi 22 juin selon l'emploi du temps habituel (d'avant le confinement) de votre enfant. N'hésitez pas à consulter Pronote. Toute absence d'élève devra être signalée et justifiée par la famille auprès de la Vie Scolaire.

La restauration scolaire :

La restauration scolaire sera proposée aux demi-pensionnaires dès le lundi 22 juin. Les consignes du nouveau protocole (distanciation, nettoyages, service) seront mises en place.

Pour toute précision supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'établissement :

- standard : 0262.91.93.50
- les CPE :
 - Mme MAILLOT : 0262.91.93.56 (6èmes et 4èmes)
 - M. TOUNEJI : 0262.91.21.28 (5èmes et 3èmes)

L'ensemble de l'équipe du collège Jean LAFOSSE continue à accueillir vos enfants !

Bon retour à tous !

Bien cordialement,

L'équipe de direction.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades